FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Fiche Conseil

Développement de la pratique

ACTION : réinventer sa pratique, maintenir son activité

STRUCTURE ÉLIGIBLE : Clubs

Le Fonds de Solidarité Sports pour Tous, lancé en octobre 2020, a permis de soutenir et d'impulser des actions de maintien de l'activité sportive, d'innovation dans la pratique et la conservation du lien social. L'objet dans cet axe solidaire est de donner de l'ampleur à des actions nées de la crise sanitaire, de l'imagination et de la faculté d'adaptation de notre réseau afin qu'elles puissent perdurer et se maintenir en tant que pratique à part entière. Et ce, dans un souci permanent de rendre accessible l'activité sportive qui est, dans notre conception, un outil au service de l'épanouissement de la personne.

Cet objectif doit permettre de répondre aux engagements fédéraux suivants : L'ensemble de nos actions est en adéquation avec notre pédagogie spécifique de l'éducation par le sport. Les structures fédérales, régions, départements, Clubs, ne seront jamais seules.

ANNEXE 5

A QUOI SERT LE PROJET ?

- Permettre la reprise ou le maintien de l'activité sportive,
- Fidéliser nos adhérents,
- Mettre en valeur les Clubs qui ont maintenu une activité et le lien social
- Favoriser le développement des activités des adhérents en extérieur, des activités de pleine nature
- Favoriser le développement des activités des adhérents à distance
- Innover et partager les bonnes pratiques au sein d'un réseau,
- Elaborer et/ou mettre à disposition des outils, ressources au service des associations,
- Faciliter et encourager les projets communs,
- Accompagner et apporter un soutien.

A QUOI PEUT RESSEMBLER LE PROJET ?

Mon Club s'adapte pour maintenir une pratique en groupe

- Adapter l'organisation de sa pratique : votre association peut par exemple modifier son nombre de créneaux et/ou limiter le nombre de participants par séance sportive. Pour d'autres, le lieu de pratique et/ou le type de public.
- Favoriser les activités en extérieur : proposer des activités de plein air, des activités de pleine nature, se détendre, profiter du paysage, s'oxygéner, etc.
- Adapte/change de pratique : Certaines activités sportives imposent la proximité, le contact, entre pratiquants, ce qui est interdit à ce jour. Vous pouvez adapter ces pratiques en priorisant l'entretien et des axes gymniques permettant de garantir le maintien de l'activité physique à vos adhérents.

Mon Club s'adapte pour maintenir une pratique chez soi

- Utiliser un outil de visioconférence pour continuer de proposer des cours en ligne aux adhérents,
- Enregistrer des séances en ligne et les poster sur Youtube,
- Organiser des défis d'activités physiques et sportives en communiquant auprès des pratiquants
- Référencer ses activités sur une plateforme, et permettre d'enregistrer ses créneaux de séances et permettre au grand public de s'inscrire.

Mon Club s'adapte pour maintenir le lien social

- Conserver un lien entre ses licenciés
- Participer à des actions solidaires
- Proposer des activités culturelles et ou manuelles

COMMENT METTRE EN PLACE LE PROJET ?

- Acheter du matériel pour assurer le protocole sanitaire
- Mettre en place des activités en extérieur
- Mettre en place des activités avec un public mineur
- Dédoubler des créneaux de séances
- Mettre en place des cours en ligne
- Appeler les adhérents et programmer des visioconférences régulières pour prendre de leurs nouvelles
- Participer à des distributions de repas, venir en aide aux personnes isolées etc.

AVEC QUELS MOYENS METTRE EN PLACE LE PROJET ?

- Disponibilité de lieu de pratique
- Formation pour l'accueil et la pratique d'un public jeune
- Communication à destination du public cible
- Communication à destination des milieux scolaires et périscolaires
- Accompagnement des structures fédérales
- Dispositif fédéral de Parrainage avec les adhérents

QUELLES STRUCTURES PEUVENT VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET ?

Votre Comité Régional et Départemental

QUELS IMPACTS DU PROJET SUR LE DÉVELOPPEMENT DU CLUB ? DU COMITÉ ?

Ce projet aura pour objectif de relancer son activité, de fidéliser ses adhérents, d'innover dans ses offres de service et recruter de nouveaux adhérents.